



OBTENIR
**UN DIPLÔME
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR FRANÇAIS
HORS DE FRANCE**

C'est
possible !

LES BREVETS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (BTS)

sont des diplômes d'enseignement supérieur reconnus par l'État français, ouvrant la voie à des métiers diversifiés, en France et à l'international. Ils sont aussi un tremplin vers la poursuite d'autres études supérieures.

Le BTS se prépare en 2 ans. La formation est désormais accessible depuis certains lycées internationaux français.

Inscrivez-vous !

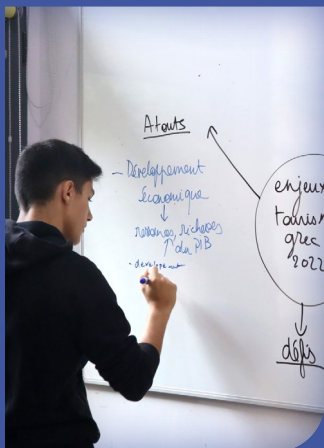
Un BTS
hors de France

POUR QUI ?

Tout titulaire d'un baccalauréat français ou d'un diplôme équivalent ou supérieur issu de l'enseignement français ou du système éducatif local disposant d'une bonne maîtrise de la langue française.



COMMENT ?



- Les étudiants suivent la formation à distance du Cned (Centre national d'enseignement à distance), conforme aux programmes officiels français, avec des temps de travail en autonomie et des séquences encadrées par les équipes de l'établissement.
- Les étudiants sont accueillis dans les locaux d'un lycée français : ils bénéficient des infrastructures (locaux, ordinateurs, connexion) et d'un accompagnement pédagogique et administratif par les équipes de l'établissement, en concertation avec le Cned.
- Les étudiants passent leurs épreuves sur place à la fin de la formation car le lycée est le centre d'examen.

POUR QUOI ?

Des formations qui répondent aux besoins du marché local de l'emploi (commerce international, tourisme).



L'AEFE et le Cned proposent une offre de formation à différents BTS depuis les lycées français du monde.

Retrouvez la liste des établissements et les contacts sur le site de l'AEFE et le descriptif de la formation sur le site du Cned.

www.aefe.fr
www.cned.fr



**OBTE
NIR
UN
DIPLO
ME**
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR FRANÇAIS
HORS DE FRANCE

C'est
possible !